

Agili(3f)

Mazars

SAMSE

S.A. au capital de 3 458 084,00 €
2, rue Raymond Pitet
38100 GRENOBLE
056 502 248 RCS GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Agili(3f)**Commissaire aux comptes**

69 boulevard des Canuts
69004 LYON
S.A.S. au capital de 324 300 €
SIREN 840 062 442 RCS LYON

Mazars**Commissaire aux comptes**

109 Rue Tête d'Or
CS 10363 – 69451 Lyon
S.A.S. au capital de 5 986 008 €
SIREN 351 497 649 RCS LYON

SAMSE

S.A. au capital de 3 458 084,00 €
2, rue Raymond Pitet
38100 GRENOBLE
056 502 248 RCS GRENOBLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société SAMSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAMSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Evaluation et dépréciation des créances clients**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Au 31 décembre 2023, les créances clients s'élèvent à M€ 97,5 et représentent 12,1 % du bilan de votre société. La direction a évalué les créances clients selon les modalités exposées dans la note 5 de l'annexe aux comptes sociaux et a réalisé une analyse.</p> <p>Pour prévenir le risque client, votre groupe a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie. La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet, pour chaque société de votre groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.</p> <p>Compte-tenu du contexte économique incertain, le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. Une vigilance accrue a été portée aux éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible et les retards de paiement ont fait l'objet d'une surveillance continue. Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2023 en fonction des risques encourus estimés.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles dépréciations comptabilisées, qui sont par nature dépendantes.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée, de l'analyse des retards de paiement et de la situation économique des clients présentant des retards de paiement significatifs ;- l'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives

- **Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (conditions particulières de ventes) et des factures à établir au titre des COOP (coopérations commerciales)**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et votre société.</p> <p>À la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de votre société. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatif à ces contrats.</p> <p>Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.</p> <p>Votre société comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que cela est présenté dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants des avoirs à recevoir et des factures à établir relatifs aux CPV et aux COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir.</p> <p>Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP.</p> <p>Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et, le cas échéant, rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.</p> <p>Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.</p> <p>Enfin, nous avons examiné le débouclage sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.</p>

• **Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Les stocks de marchandises figurent au bilan du 31 décembre 2023 pour un montant net de M€ 100 et représentent 12,4 % de son total.</p> <p>Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche et sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.</p> <p>Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des techniques utilisées, comme cela est précisé dans la note 4 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la dépréciation de la valeur brute et nette de stocks et échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.</p> <p>Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles permettant de confirmer le comptage de l'exhaustivité des références en stock en fin d'année.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés. S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation des provisions spécifiques.</p>

• **Evaluation des titres de participations et des créances rattachées à des participations**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation et créances rattachées s'élèvent à M€ 238,6 et représentent 30 % du bilan de votre société.</p> <p>En fin d'exercice, un test de dépréciation est effectué sur ces titres. Dans ce cadre, les titres de participation font l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.</p> <p>Compte tenu de l'importance des titres de participation et des créances rattachées dans le bilan, et de la sensibilité des estimations aux hypothèses, notamment dans le contexte actuel, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des principes de détermination de la valeur attribuable aux titres de participation, définis par la direction financière et nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, la justification par la direction de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour l'estimation de ces valeurs ;- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation avec les données source par filiale en prenant notamment en compte les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ;- analyser la cohérence des hypothèses retenues par la direction pour déterminer le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations avec le niveau de dépréciation comptabilisé en fonction des risques encourus ;- rapprocher les données de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

SOCIETE SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôles et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

SOCIETE SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société SAMSE par votre Assemblée Générale du 11 mai 2022 pour le cabinet Agili(3F) et pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet Agili(3F) était dans la deuxième année de sa mission et le cabinet Mazars dans la deuxième année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SOCIETE SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 15 avril 2024

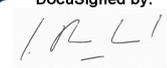
Les Commissaires aux comptes

MAZARS, représenté par
Paul-Armel JUNNE

DocuSigned by:

004ECA0B346F40B...

AGILI(3F), représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

DocuSigned by:

831403DF4B854F1...

Bilan de la société mère

(en euros)

				Au 31 Décembre	
ACTIF	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	2023	2022
				NET	NET
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	Note 1				
Concessions, brevets et droits similaires		19 691 022	18 207 920	1 483 102	1 005 207
Fonds commerciaux		12 774 006	6 020 550	6 753 456	6 753 456
Immobilisations incorporelles en cours		3 075 499		3 075 499	2 503 154
Immobilisations corporelles	Note 2				
Terrains et aménagements		65 786 682	29 279 882	36 506 800	35 463 081
Constructions		91 389 956	63 625 944	27 764 012	24 769 525
Installations techniques, matériels et outillages industriels		31 848 725	18 749 463	13 099 262	9 616 597
Autres immobilisations corporelles		86 293 782	64 495 997	21 797 785	22 130 235
Immobilisations en cours, avances et acomptes		14 535 353		14 535 353	8 087 752
Immobilisations financières	Note 3				
Participations		205 551 588		205 551 588	201 923 406
Créances rattachées à des participations		33 050 801		33 050 801	35 587 801
Autres immobilisations financières		12 061 088		12 061 088	12 043 282
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		576 058 502	200 379 756	375 678 746	359 883 496
ACTIF CIRCULANT					
Stocks de marchandises	Note 4				
Matières premières, approvisionnements		3 614 207		3 614 207	3 499 200
Marchandises		101 565 060	5 161 407	96 403 653	114 852 148
Avances, Acomptes versés sur commandes		3 465 446		3 465 446	2 452 908
Créances	Note 5				
Clients et comptes rattachés		109 804 737	12 349 970	97 454 767	110 663 921
Autres créances		122 347 078	566 005	121 781 073	109 296 901
Valeurs mobilières de placement		30 886 707	777	30 885 930	45 207 228
Disponibilités		70 483 520		70 483 520	35 178 043
Charges constatées d'avance	Note 6	4 501 219		4 501 219	4 656 211
TOTAL ACTIF CIRCULANT		446 667 974	18 078 159	428 589 815	425 806 560
TOTAL GENERAL		1 022 726 476	218 457 915	804 268 562	785 690 057

(en euros)

		Au 31 Décembre	
PASSIF	Notes	2023	2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	Note 7	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation		241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808
Réserves facultatives		177 315 139	178 682 513
Réserves réglementées		26 420	26 420
Autres réserves		7 691 189	7 691 189
Report à nouveau		865 247	399 455
RESULTAT DE L'EXERCICE		48 011 155	53 961 971
Subventions d'Investissement		59 986	63 653
Provisions réglementées		28 721 016	28 987 204
TOTAL CAPITAUX PROPRES		309 298 262	316 420 514
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	Note 8		
Provisions pour risques		7 307 024	5 792 999
Provisions pour charges		5 237 517	5 296 471
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12 544 541	11 089 470
DETTES			
	Note 9		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		127 975 798	113 117 616
Emprunts et dettes financières divers		91 605 702	70 312 083
Avances et acomptes reçus		1 209 311	463 792
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		98 825 808	109 100 253
Dettes fiscales et sociales		42 531 589	44 557 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 835 175	946 653
Autres dettes		117 442 377	119 681 135
Produits constatés d'avance	Note 10	0	1 385
TOTAL DETTES		482 425 760	458 180 073
TOTAL GENERAL		804 268 562	785 690 057

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Exercices		% de variation
		2023	2022	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		686 285 827	713 694 327	-3,84
Production vendue : services		39 403 995	35 640 989	10,56
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 12	725 689 822	749 335 316	-3,16
Production stockée				
Production immobilisée		0	0	—
Subventions d'exploitation		0	4 927	-100,00
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		13 149 846	10 779 764	21,99
Autres produits		4 948 234	5 160 268	-4,11
Total des Produits d'exploitation		743 787 902	765 280 274	-2,81
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		498 064 188	541 831 632	-8,08
Variation de stock (marchandises)		19 409 123	-7 681 341	-352,68
Achats de matières premières et approvisionnements		-224 516	-342 773	-34,50
Autres achats et achats externes		76 630 652	70 868 688	8,13
Impôts, taxes et versements assimilés		7 538 968	7 995 253	-5,71
Salaires et traitements		62 275 199	60 811 917	2,41
Charges sociales		25 672 933	27 384 756	-6,25
Sur immobilisations :				
dotations aux amortissements		13 179 632	12 554 906	4,98
dotations aux dépréciations		0	0	—
Sur actif circulant :				
dotations aux dépréciations de stocks		5 161 407	5 562 709	-7,21
dotations aux dépréciations de créances		3 710 503	3 572 325	3,87
Pour risques et charges :				
dotations aux provisions		1 230 166	690 060	78,27
Autres charges		4 177 335	3 844 711	8,65
Total des Charges d'exploitation		716 825 592	727 092 844	-1,41
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 962 310	38 187 430	-29,39
Produits financiers	Note 13			
Produits financiers de participation		31 737 511	29 244 128	8,53
Autres intérêts et produits assimilés		1 189 652	157 496	655,35
Reprises financières aux amortissements et provisions		0	605 900	-100,00
Différences positives de change		23 157	169 439	-86,33
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0	—
Total des Produits financiers		32 950 319	30 176 963	9,19
Charges financières	Note 13			
Dotations financières aux amortissements et provisions		0	228 000	0,00
Intérêts et charges assimilés		3 154 786	782 589	303,12
Différences négatives de change		179 100	143 998	24,38
Total des Charges financières		3 333 886	1 154 587	188,75
RESULTAT FINANCIER		29 616 434	29 022 376	2,05
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		56 578 743	67 209 807	-15,82
Produits exceptionnels	Note 14			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		718 965	1 567 405	-54,13
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 668 307	443 024	276,57
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		4 618 533	6 351 954	-27,29
Total des Produits exceptionnels		7 005 804	8 362 383	-16,22
Charges exceptionnelles	Note 14			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		498 669	1 083 878	-53,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 592 500	661 174	140,86
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 732 943	8 135 939	-29,54
Total des Charges exceptionnelles		7 824 111	9 880 991	-20,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-818 307	-1 518 608	-46,11
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		2 321 519	3 174 383	(26,87)
Impôts sur les bénéfices	Note 15	5 427 763	8 554 846	-36,55
Total des produits		783 744 025	803 819 620	-2,50
Total des charges		735 732 871	749 857 650	-1,88
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		48 011 154	53 961 970	-11,03

Soldes intermédiaires de gestion

(en euros)

	Exercices		% de variation
	2023	2022	
Ventes de marchandises	686 285 827	713 694 327	-3,84
- Coût d'achat des marchandises	517 473 311	534 150 292	-3,12
MARGE COMMERCIALE	168 812 517	179 544 035	-5,98
Production vendue	39 403 995	35 640 989	10,56
Production stockée	0	0	0,00
Production immobilisée	0	0	0,00
Production de l'exercice	39 403 995	35 640 989	10,56
Production + Ventes	725 689 822	749 335 316	-3,16
- Coût d'achat des marchandises	517 473 311	534 150 292	-3,12
- Consommation en provenance de tiers	76 406 137	70 525 915	8,34
VALEUR AJOUTEE	131 810 375	144 659 109	-8,88
+ Subventions d'exploitation	0	4 927	-100,00
- Impôts et taxes	7 538 968	7 995 253	-5,71
- Charges de personnel	87 948 133	88 196 674	-0,28
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	36 323 274	48 472 109	-25,06
+ Reprises de dépréciations, provisions, transfert de charges	13 149 846	10 779 764	21,99
+ Autres produits	4 948 234	5 160 268	-4,11
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 281 708	22 379 999	4,03
- Autres charges	4 177 335	3 844 711	8,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 962 310	38 187 431	-29,39
+ Produits financiers	32 950 319	30 176 963	9,19
- Charges financières	3 333 886	1 154 587	188,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	56 578 744	67 209 807	-15,82
% sur ventes	8,24	9,42	-12,46
+ Produits exceptionnels	7 005 804	8 362 383	-16,22
- Charges exceptionnelles	7 824 111	9 880 991	-20,82
Résultat exceptionnel	-818 307	-1 518 608	-46,11
- Participation des salariés	2 321 519	3 174 383	-26,87
- Impôt sur les bénéfices	5 427 763	8 554 846	-36,55
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 011 155	53 961 971	-11,03
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 474 196	414 278	255,85
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	879 375	364 766	141,08
Plus ou moins values sur cessions	594 821	49 512	1 101,37

Tableau des flux de trésorerie

(en euros)

	Exercices	
	2023	2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	48 011 155	53 961 971
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 135 642	19 371 552
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-5 353 836	-6 780 577
Plus et moins values de cession	-600 137	-49 511
Boni provenant rachat des titres	0	0
Subventions virées au résultat	-3 667	-3 667
Capacité d'autofinancement	62 189 157	66 499 768
Variation des frais financiers	48 619	4 568
Variation des stocks	18 333 487	-7 560 111
Variation des créances clients et autres créances	7 211 268	-13 162 843
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	-17 793 204	15 372 631
Variation du besoin en fonds de roulement	7 800 170	-5 345 755
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	69 989 327	61 154 013
OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Incorporels et corporels		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-30 384 086	-20 672 675
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 474 196	414 278
Financiers		
Acquisitions d'immobilisations financières (titres de participation et autres immo financières)	-11 126 788	-23 482 297
Cessions d'immobilisations financières (titres de participation et autres immo financières)	9 737 799	1 810 313
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-30 298 879	-41 930 381
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Dividendes versés	-55 329 344	-55 329 344
Dividendes sur actions auto détenues	465 792	152 832
Souscription d'emprunts	64 883 999	66 785 000
Remboursement des emprunts	-31 690 904	-41 706 512
Mouvements des autres dettes et créances		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-21 670 457	-30 098 024
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRESORERIE	18 019 991	-10 874 392
Trésorerie nette à l'ouverture	79 204 052	90 526 051
Trésorerie sur mouvements de périmètre à l'ouverture	54 103	-447 607
Trésorerie nette à la clôture	97 278 146	79 204 052

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots).

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
31 décembre 2021	3 458 084	3 458	42 563	198 403	43 916	28 901	317 241
Affectation du résultat 2021				43 916	-43 916		0
Résultat de l'exercice 2022					53 962		53 962
Dividendes versés				-55 333			-55 333
Dividendes sur actions propres				153			153
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations liées aux changements de méthode				247			247
Variations des provisions réglementées						154	154
31 décembre 2022	3 458 084	3 458	42 563	187 386	53 962	29 051	316 420
Affectation du résultat 2022				53 962	-53 962		0
Résultat de l'exercice 2023					48 011		48 011
Dividendes versés				-55 330			-55 330
Dividendes sur actions propres				466			466
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations liées aux changements de méthode							0
Variations des provisions réglementées						-266	-266
31 décembre 2023	3 458 084	3 458	42 563	186 484	48 011	28 781	309 298

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits marquants de l'exercice

- Fin janvier 2023, par l'intermédiaire de sa filiale ETS PIERRE HENRY ET FILS, le Groupe SAMSE a pris une participation à hauteur de 45% dans le Groupe PROVVEDI, spécialisé dans l'exploitation forestière, la scierie et la deuxième transformation du bois. Les 55 % complémentaires ont été acquis par le Groupe PLATTARD, lui-même faisant parti des entités mises en équivalence du Groupe SAMSE. Le Groupe PROVVEDI réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et emploie près de 60 personnes.
- Dans le cadre du développement de sa filière TP/EAU, le Groupe a acquis le 2 octobre 2023 100% des sociétés GEMOISE PLAST et GEMOISE PARIS implantées sur trois sites en région parisienne et réalisant un chiffre d'affaires annuel de 29 millions d'euros avec 26 salariés.

Comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point sur le changement de méthode d'évaluation ci-dessous
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- Frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : comptabilisation en charges
- Frais d'acquisition d'immobilisations financières : inclus dans le coût d'acquisition
- Coûts d'emprunts : comptabilisation en charges

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation :

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux Réévalués	Acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
VALEUR BRUTE							
à l'ouverture de l'exercice	0	1 122	11 651	19	18 130	2 508	33 430
Incidence TUP							
Augmentations/Acquisitions					96	2 013	2 109
Diminutions/Sorties							0
Diminutions - En cours affectés					1 446	(1 446)	0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	0	1 122	11 651	19	19 672	3 075	35 539
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS							
à l'ouverture de l'exercice	0	285	5 735	0	17 143	0	23 163
Incidence TUP							
Dotations					1 065		1 065
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	0	285	5 735	0	18 208	0	24 228
VALEUR NETTE							
à l'ouverture de l'exercice	0	837	5 916	19	987	2 508	10 267
à la clôture de l'exercice	0	837	5 916	19	1 464	3 075	11 311

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- Les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- Les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement des logiciels est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué pour les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE						
à l'ouverture de l'exercice	63 625	85 270	27 385	83 329	8 083	267 692
Incidence TUP		6	12	1		19
Augmentations/Acquisitions	2 118	4 372	5 342	2 379	11 861	26 072
Diminutions/Sorties	-500	76	-1 358	-2 751		-4 533
Diminutions - En cours affectés	544	1 666	467	3 336	-5 408	0
Diminutions - En cours annulés						—
à la clôture de l'exercice	65 787	91 390	31 848	86 294	14 536	289 855
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS						
à l'ouverture de l'exercice	28 161	60 500	17 768	61 199	—	167 628
Incidence TUP	—	—	—	—		—
Dotations	1 143	3 180	2 183	5 661		12 167
Sorties	—	-38	-1 212	-2 365		-3 615
à la clôture de l'exercice	29 304	63 642	18 739	64 495	—	176 180
VALEUR NETTE						
à l'ouverture de l'exercice	35 463	24 770	9 617	22 130	8 083	100 063
à la clôture de l'exercice	36 482	27 748	13 109	21 799	14 536	113 674

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée

d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

– terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
– toiture	20 ans
– second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
– enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

– matériels de transports	8 ans
– chariots élévateurs	entre 5 et 8 ans
– matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
– matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
– matériels informatiques	3 ans
– mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Note 2 bis - Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des 3 premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

Note 3 - Immobilisations financières

3.1 - Mouvements des immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total		
VALEUR BRUTE						
à l'ouverture de l'exercice	202 083	35 816	12 044	249 943		
Incidence TUP	-160					
Augmentations/Acquisitions	3 628	11 107	39	14 774		
Diminutions/Cessions		-13 872	-21	-13 893		
à la clôture de l'exercice	205 551	33 051	12 062	250 824		
DEPRECIATIONS						
à l'ouverture de l'exercice	160	228	0	388		
Incidence TUP/FUSION	-160	-228				
Dotations	0	0		0		
Reprises	0	0		0		
à la clôture de l'exercice	0	0	0	388		
VALEUR NETTE						
à l'ouverture de l'exercice	201 923	35 588	12 044	249 555		
à la clôture de l'exercice	205 551	33 051	12 062	250 436		
Etat des échéances						
	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	33 051	12 061	45 112	44 453		659

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 1 % pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 et au taux de 3% pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2023.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

– des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 659 K€

– des autres titres pour 70 K€

– les malis techniques affectés aux immobilisations financières pour 11 332 K€.

En 2023, aucun mali technique n'a été affecté aux titres de participation tout comme en 2022.

3.2 - Détail des mouvements de titres de participation

	Variation du nombre de titres	Augmentation de capital ou acquisitions (K€)	Diminution de capital ou cessions ou TUP (K€)
CHRISTAUD SA	16 896	3 490	
MATERIAUX SIMC SAS	144	52	
SAS BTP DISTRIBUTION	30	86	
REMAT SERVICE	-16 000		160
Total	1 070	3 628	160

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.

Cette année, aucune dotation sur provision pour titres n'a été constatée sur l'exercice.

Une reprise de dépréciation relative aux titres de Remat Services a été constatée sur l'exercice 2023 pour 160 K€ du fait de la TUP de cette entité dans SAMSE en date du 1er Janvier 2023.

Note 4 - Stocks de marchandises

4.1 - Variation des stocks de marchandises

Montant en K€	2023			2022			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises Négoce	105 179	5 161	100 018	124 588	6 237	118 351	-18 333
Total	105 179	5 161	100 018	124 588	6 237	118 351	-18 333

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

4.2 - Variation de dépréciation des stocks

Montant en K€	Au 01/01/2023	Dotations	TUP	Reprises		Au 31/12/2023
				Utilisées	Non utilisées	
	6 237	5 161	0	-6 237		5 161
Total	6 237	5 161	0	-6 237	0	5 161

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des marchandises liée à l'évolution des techniques utilisées.

En 2022, dans un contexte de marché fortement impacté par une inflation très forte sur certaines familles et corrélativement une probabilité importante de baisse significative des prix de vente sur

l'exercice à venir, une provision pour dépréciation des stocks (non déductible) avait été constatée pour un montant de 577 K€ et a été intégralement reprise en 2023.

Note 5 - Créances

5.1 - Créances clients et autres créances

Montant en K€	2023			2022			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients (*)	109 805	12 350	97 455	123 393	12 729	110 664	-13 209
Autres créances (*)	122 347	566	121 781	109 942	645	109 297	12 484
Total	232 152	12 916	219 236	233 335	13 374	219 961	-725

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

(*) Au sein des créances et des autres créances, deux catégories de primes de fin d'année sont à distinguer : les Conditions Particulières de Vente (CPV) et les COOPérations Commerciales (COOP).

Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés.

Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la société.

A la clôture de l'exercice, la Direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus de l'exercice pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

5.2 - Variation des dépréciations des comptes clients

Montant en K€	Au 01/01/23	Dotations	TUP	Reprises		Au 31/12/23
				Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	12 730	3 625	—	1 041	2 964	12 350
Total	12 730	3 625	—	1 041	2 964	12 350

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue SAMSE.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance-crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

Par ailleurs, la société a constaté une dépréciation pour les retards au-delà de trois mois d'un montant

de 1 206 K€. Cette provision considérée comme non déductible de l'impôt s'élevait à 1 955 K€ en 2022.

5.3 - Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

Montant en K€	2023	2022	2023	2022
	VALEUR BRUTE		DEPRECIATIONS	
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Intérêts courus sur dépôts à terme	227	48		
Comptes à terme	25 868	40 000		
Actions propres	4 791	5 159		
Disponibilités	70 484	35 178		
Total	101 371	80 386	1	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 4 791 K€ et représentent 30 121 titres.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée sur l'exercice.

La valeur d'inventaire (cours de l'action au 31 décembre 2023) de ces actions au 31 décembre 2023 représente un montant de 6 084 K€.

Pour mémoire, confère le tableau de flux de trésorerie en page 235.

5.4 - Trésorerie nette

en K€	2023	2022
Disponibilités et équivalents de trésorerie	101 369	80 385
Concours bancaires courants	-4091	-1181
Total	97 278	79 204

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots (court terme).

Au 31 décembre 2023, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent 4 501 K€ au 31 décembre 2023 et correspondent à des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.

Note 7 - Capital social

	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
Nombre d'actions de la société en circulation	3 458 084	30 121	3 427 963

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

7.1 - Évolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions		En K€	
		Emises	Total	Augmentation de capital	Montant du capital social
Au 31 décembre 2020	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2021	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2022	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2023	1,00		3 458 084		3 458

7.2 - Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	Ecart incorporé au capital (1)
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

(1) Pour mémoire.

7.3 - Variation des provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous et font partie des capitaux propres au bilan.

Montant en K€	Au 01/01/23	TUP	Dotations	Reprises		Au 31/12/23
				Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	28 987		3 800	-4 066		28 721
Provision spéciale de réévaluation	0					
Total	28 987	0	3 800	-4 066	0	28 721

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Montant en K€	AU 01/01/23	Dotations	TUP	Reprises		AU 31/12/23
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges (1)	2 594	2 166	0	-207		4 553
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 296	882	0	-941		5 237
Provision PAGA	2 234			-408		1 826
Provision pour médailles du travail	966	55	0	-92		929
Provision pour impôts	0					0
Total	11 090	3 103	0	-1 648	0	12 545

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	440
Provisions Indemnités transactionnelles ou autres	83
Charges liées à des contrôles et des restructurations	3 842
Litiges clients	181
Indemnité d'occupation précaire	7
Total	4 553

En accord avec le Règlement CRC N° 2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

8.1 - Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 5 238 K€ au 31 décembre 2023.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

– Paramètres économiques :

	Cadres	Non cadres
Taux constants		
Augmentation annuelle des salaires :	2 %	2 %
(pourcentages identiques depuis 2008)		

– Paramètres sociaux :

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 41 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	38,00 %
21 - 25 ans	22,00 %	22,67 %
26 - 30 ans	6,00 %	16,67 %
31 - 35 ans	10,00 %	14,67 %
36 - 40 ans	7,33 %	12,00 %
41 - 45 ans	6,00 %	10,33 %
46 - 50 ans	8,00 %	8,67 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %

– Paramètres techniques :

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE 2021.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € Corporate AA 10+ au 30 novembre 2023.

Le taux retenu pour le calcul de la provision au 31 décembre 2023 est de 3.70 % (3.16 % en 2022).

La société n'a pas couvert en 2022 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 882 K€ et la reprise s'élève à 941 K€.

8.2 - Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée par la remise des médailles du travail proprement dites et leurs gratifications correspondantes.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les paramètres suivants :

– Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail : 20, 30, 35 et 40 ans.

– Paramètres techniques

- Il est déterminé un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE 2021.

- Il est déterminé un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise par tranche d'âge en fonction du taux de turnover annuel suivant :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	38,00 %
21 - 25 ans	22,00 %	22,67 %
26 - 30 ans	6,00 %	16,67 %
31 - 35 ans	10,00 %	14,67 %
36 - 40 ans	7,33 %	12,00 %
41 - 45 ans	6,00 %	10,33 %
46 - 50 ans	8,00 %	8,67 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %

La provision pour médailles du travail s'élève à 929 K€ au 31 décembre 2023.

La dotation de l'exercice s'élève à 55 K€ et la reprise s'élève à 92 K€.

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€	Etat des échéances				2022
	2023	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Emprunts	123 884	31 823	84 313	7 748	111 936
Intérêts courus sur emprunts	89	89			41
Concours bancaires	4 058	4 058			1 158
Intérêts courus sur concours bancaires	33	33			23
Dépôts et cautionnements reçus	8			8	8
Fonds de participation des salariés	—				0
Intérêts courus non échus	—				0
Dettes rattachées à des participations	91 509	91 509			70 264
Total	219 581	127 512	84 313	7 756	183 430

9.1 - Variation des emprunts et dettes rattachées

Montant en K€	Au 01/01/23	TUP	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/23
Emprunts	111 936		43 000	31 052	123 884
Intérêts courus sur emprunts	41		89	41	89
Concours bancaires courants	1 158		2 900		4 058
Intérêts courus sur concours bancaires	23		10		33
Dépôts et cautionnements reçus	8				8
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	70 264		214 466	193 221	91 509
Total	183 430	0	260 465	224 314	219 581

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 2 % pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 et au taux de 4% pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023.

9.2 - Emprunts et dettes rattachés par catégories

en K€	2023	2022
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	123 884	111 936
Intérêts courus sur emprunts	89	41
Concours bancaires courants (découverts et spots)	4 058	1 158
Dettes bancaires et assimilées	128 031	113 135
Dettes rattachées à des participations	91 509	70 264
Divers	41	31
Dettes financières diverses	91 550	70 295
Total	219 581	183 430

9.3 - Dettes fournisseurs et autres dettes

en K€	2023	Etat des échéances			2022	Impact sur le besoin en fonds de roulement
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans		
Avances et acomptes reçus	1 209	1 209			464	745
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 827	98 827			109 100	-10 273
Dettes fiscales et sociales	42 532	42 532			44 557	-2 025
Dettes sur immobilisations	2 835	2 835			947	1 888
Autres dettes	117 442	117 442			119 681	-2 239
Total	262 845	262 845	0	0	274 749	-11 904

Le 13 septembre 2023, trois arrêts de la Cour de cassation ont écarté les dispositions françaises en matière de congés payés et d'arrêt de travail, et confirment le principe de primauté du droit de l'Union Européenne sur le droit national.

Ces arrêts améliorent les droits des salariés en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie / arrêt de travail / maladie professionnelle.

Dans ce contexte, SAMSE a ainsi comptabilisé une charge à payer de 133 K€ (charges sociales comprises) à fin 2023 au titre des salariés toujours présents dans la société.

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante et sont nuls au 31 décembre 2023.

Note 11 – Charges à payer et produits à recevoir

Montant en K€	2023	Charges à payer	2023
Produits à recevoir			
<u>Clients</u>		<u>Fournisseurs</u>	
Factures à établir Clients	1 010	Factures non parvenues	23 755
<u>Fournisseurs</u>		<u>Clients</u>	
Avoirs à recevoir	1 750	Avoirs Clients à établir	106 820
<u>Autres Créances</u>		<u>Autres Dettes</u>	
Autres créances	1 071	Dettes fiscales et sociales à payer	18 294
		Autres dettes	281
Total	3 831	Total	149 150

Note 12 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du chiffre d'affaires	Négoce de matériaux de construction en K€		
	2023	2022	% de variation
Ventes nettes de marchandises	692 361	722 381	-4,16
Camionnages sur ventes	5 402	5 551	-2,68
Prestations de services	1 885	1 902	-0,89
Assistances diverses	24 830	18 261	35,97
Commissions et courtages	420	420	0,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	792	820	-3,41
Total	725 690	749 335	-3,16

Note 13 - Charges et produits financiers

en K€	2023	2022
CHARGES	3 334	1 155
Dotations Immobilisations financières	0	228
Intérêts des emprunts	1 068	569
Intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	1 759	57
Intérêts bancaires	189	47
Escomptes accordés	24	19
Malis issus de transmissions universelles de patrimoine	21	91
Charges diverses	94	0
Pertes de change	179	144
PRODUITS	32 950	30 177
Revenus des participations	30 769	29 038
Revenus des créances rattachées à des participations	968	205
Revenus des placements et produits divers	1 190	158
Reprises dépréciations financières	0	606
Bonis issus de transmissions universelles de patrimoine	0	0
Gain de change	23	170
Produit net sur cessions	0	0

Note 14 - Charges et produits exceptionnels

en K€	2023	2022
CHARGES	7 824	9 881
Régularisations clients		
Rappel d'impôts et pénalités et amendes fiscales	1	2
Régularisations fournisseurs	158	194
Régularisations diverses	498	887
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	879	365
Immobilisations financières		
Mali provenant du rachat par l'entreprise d'actions	555	296
Dotations aux amortissements dérogatoires	3 800	3 855
Dotations aux autres provisions	1 933	4 282
PRODUITS	7 001	8 362
Régularisations clients	129	115
Dégrèvement d'impôt		
Régularisations fournisseurs	108	135
Régularisations diverses	604	1 317
Produit de cessions d'éléments de l'actif :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 474	414
Immobilisations financières		
Quote part de subvention ramenée au résultat	7	4
Boni provenant du rachat par l'entreprise d'actions	65	25
Reprises sur amortissements dérogatoires	4 067	3 705
Reprises de provisions et transferts de charges	547	2 647

Note 15 – Participation des salariés et impôt sur les bénéfices

[15.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices](#)

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net
Résultat courant	56 579	7 059	49 520
Résultat exceptionnel	-818	-211	-607
Participation des salariés	-2 322	-1 420	-902
Total	53 439	5 428	48 011

(1) Impôt calculé sur une base fiscale au taux de 25.83 % (taux d'impôt de droit commun majoré de la contribution sociale de 3,30 %) et tenant compte des réintégrations et déductions fiscales ainsi que des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

En application de l'article 223 A et suivants du CGI, une intégration fiscale a été mise en place au 1^{er} janvier 2016.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la Filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe fiscal, une charge ou un produit d'Impôts sur les Sociétés (IS), de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts, actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de

l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait jamais été intégrée dans le présent groupe intégré.

La société SAMSE, en sa qualité de société tête de groupe, est redevable de l'impôt société pour l'ensemble du Groupe fiscalement intégré.

La société a appliqué un taux à 25 % pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Au 31 décembre 2023, le groupe fiscal ne dispose d'aucun déficit reportable.

15.2 - Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, MAURIS BOIS, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, TARARE MATERIAUX et MAT APPRO a été mis en place pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Le calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) correspond à la formule dérogatoire qui s'avère en 2023 plus favorable que la formule de droit commun.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société au titre de l'exercice est de 2 322 K€ (contre 3 174 K€ en 2022).

15.3 - Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

(en K€)	2023
Résultat de l'exercice	48 011
Impôt sur les bénéfices	5 428
Résultat avant impôt	53 439
Variation nette des provisions réglementées	(266)
Amortissements dérogatoires	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	53 173
(avant impôt)	

15.4 - Situation fiscale latente

en K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	28 721	7 419 (1)
TOTAL	28 721	7 419
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	6 769	1 748 (1)
Participation des salariés	2 322	600 (1)
Indemnités Fin Carrière	882	228 (1)
Autres	3 448	891 (1)
TOTAL	13 421	3 467

(1) Impôt calculé au taux de 25.83 %.

Note 16 - Effectifs

	2023	2022
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1 660	1 662
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE :		
Ouvriers et employés	908	939
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	440	433
Cadres	312	290
	1 660	1 662

Note 17 - Engagements financiers et autres informations

(en K€)

En K€	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Obligations contractuelles				
Compromis d'achats de titres				
Compromis d'achat immobilier				
Promesses unilatérales				
Compromis de cession de fonds				
Engagement informatique				
Caution solidaire	18 386			18 386
Caution bancaire	420	200		220
Locations véhicules				
Emprunts				
TOTAL	18 806	200	0	18 606
Engagements reçus				
Compromis de vente immobilière				
Ligne de crédit reçue et non utilisée				
Opérations de couverture financière				

La dette à taux variable représente au 31 décembre 2023 un montant de 8 000 K€.

Aucun contrat de SWAPS destiné à protéger la dette moyen terme à taux variable n'a été souscrit sur l'exercice 2023.

Note 18 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

–Le Groupe entend poursuivre la stratégie de développement géographique de son réseau de distribution existant. A ce titre, il a signé un protocole d'accord avec le Groupe Hérige (annoncée le 7 février 2024) en vue de reprendre sa branche Négoce (VM Matériaux, LNTP, Cominex). Cette opération reste soumise à la procédure d'information consultation des instances

représentatives du personnel concernées, ainsi qu'aux autorisations réglementaires usuelles. Présentes sur le Grand Ouest de la France, les enseignes de Négoce du Groupe Hérige réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 400 millions d'euros avec un réseau de 79 points de vente et 1 155 collaborateurs.

Note 19 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'Administration et de Direction.

Cette information figure dans le Document d'enregistrement universel disponible sur le site internet : www.groupe-samse.fr

Note 20 - Informations complémentaires

Identité de la société consolidante:

DUMONT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 15 110 416,80 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet

38100 Grenoble

Holding financier détenant 77,3 % de SAMSE

N° Siren : 345 287 734

Note 21 - Inventaire des actifs financiers

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	31/12/2022		31/12/2023	
	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (K€)	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
SAS DORAS	32 791	32 791	56 935	56 935
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 000	3 000	29 807	29 807
SAS M + MATERIAUX	78 571	78 571	44 891	44 891
SAS LA BOITE A OUTILS	672 999	672 999	17 932	17 932
SAS MAURIS BOIS	711 770	711 770	12 830	12 830
SAS RENE DE VEYLE	20 016	20 016	13 610	13 610
SAS REMAT (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0
SAS CHRISTAUD	241 000	224 104	6 748	3 258
SAS LEADER CARRELAGES (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0
SAS BTP DISTRIBUTION	5 974	5 944	3 947	3 862
SARL SUD APPRO	93 660	93 660	970	970
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI LA REGLE	100	100	214	214
SARL GET ELECTRIC	0	0	0	0
SCI H2O IMMO	0	15	0	129
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI BRANLY	9	9	1	1
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1
SCI CHARPIEU	1	1	1	1
SCI DU VIEUX PORT	9	9	1	1
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	12 764	12 764
SAS MATERIAUX SIMC	70 964	70 820	1 191	1 139
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938
SAS ZANON TRANSPORTS	3 750	3 750	1 410	1 410
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS DEGUERRY SAMSE (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0
SAS MAT APPRO	9 750	9 750	98	98
SAS MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18
SARL REMAT SERVICES	0	160	0	160
GIE REH	50	50	12	12
	Total des valeurs brutes		205 551	202 216
	Dépréciations constatées		0	160
	Total de la valeur au bilan		205 551	202 056
B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIVERS				
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan (K€)	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
ACTIONS PROPRES	30 121	32 785		
	Total des valeurs brutes		4 791	5 159
	Dépréciations constatées		0	0
	Total de la valeur au bilan		4 791	5 159

Note 22 - Filiales et participations

SOCIETES En K€	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable ls titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS DORAS 6, Rue Antoine Becqueret 21300 CHENOVE	8 002	66 027	99,99	56 935	56 935			241 676	10 310	1 937	année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	33 603	100,00	29 807	29 807	7 452		81 411	765	15	année civile
SAS M+ MATERIAUX 54 Cami La Gran Selva 66530 CLAIRA	23 571	63 948	100,00	44 891	44 891	—		311 479	13 058	47	année civile
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	116 137	99,91	17 932	17 932	—		345 708	16 628	3 886	année civile
SAS MAURIS BOIS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	18 689	100,00	12 830	12 830	—		77 066	4 670	—	année civile
SAS RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	981	38 342	100,00	13 610	13 610			20	1 245	143	année civile
SAS CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	24 574	100,00	6 748	6 748	17 990		78 943	4 725	1 380	année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	796	19 548	75,03	3 947	3 947	1 340		74 080	2 581	100	année civile
SARL SUD APPRO ZI de Brueges - Avenue Monge 30100 ALES	937	817	100,00	970	970	—		13 542	207	—	année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	3 594	77,50	389	389	—		9 122	876	—	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	66	96,00	295	295	10		64	63	—	année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	23	100,00	214	214	200		52	24	—	année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	7	99,60	40	40	13		7	6	—	année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	80	99,00	3	3	146		68	63	—	année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	154	99,00	2	2			78	80	—	année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	107	100,00	1	1	1 288		322	(16)	—	année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	0,15	72,85	90,00	1	1	130		63	56	—	année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	681	60,00	1	1	3 070		282	(7)	—	année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	0,15	2 986,85	60,00	1	1	235		610	296	—	année civile
SAS ZANON TRANSPORTS 13 Bis Avenue de la Falaise 38 360 SASSENAGE	300	3 973	75,00	1 411	1 411			16 207	1 127	—	année civile
SAS MAT APPRO 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	442	100,00	98	98	—		5 603	35	—	année civile

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur com ptable ls titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société))											
SAS PLATTARD SAS 414 Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	27 621	33,99	12 764	12 764			43 865	4 958	4 012	année civile
SAS MATERIAUX SIMC Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 621	43 229	44,68	1 191	1 191			176 868	4 513	22	année civile
SAS DIDIER BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	3 349	25,00	938	938			14 121	229	—	année civile
SAS BOURG MATERIAUX 414, Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	5 496	50,00	250	250	200		2 183	845	—	année civile
SAS TARARE MATERIAUX 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	171	50,00	250	250	850		5 314	171	—	année civile
SAS MC DISTRIBUTION 203, Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG	70	372	25,00	18	18			11 406	447	0	année civile

Note 23 - Résultats des cinq derniers exercices

(en €)

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Nombre d'actions					
– ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
– à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer					
– par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
– par droit de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	725 689 822	749 335 316	705 689 061	597 915 826	603 261 161
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	69 026 146	81 822 099	69 754 917	52 116 361	48 196 558
Impôts sur les bénéfices	5 427 763	8 554 846	11 162 165	7 129 273	5 396 281
Participation des salariés	2 321 519	3 174 383	3 500 636	1 714 557	1 172 237
Dot. nettes amortissements et provisions	13 265 709	16 130 899	11 176 259	17 881 732	16 889 992
Résultat net	48 011 155	53 961 971	43 915 857	25 390 800	24 738 048
Résultat distribué	34 580 840	55 329 344	55 329 344	25 390 800	24 738 048
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions Résultat après impôt, participation	17,72	20,27	15,93	12,51	12,04
Résultat net par action	13,88	15,60	12,70	7,34	7,15
Dividende attribué (*)	10	16	16	8	8
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 660	1 662	1 607	1 556	1 573
Masse salariale	62 275 199	60 811 917	57 434 053	51 315 817	52 495 586
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	25 672 933	27 384 756	25 034 436	21 611 400	19 502 448

(*) Hors distribution exceptionnelle du 11 décembre 2020 d'un montant de 8 € par action